



Les  
**diagnostics immobiliers  
obligatoires**

**à Lyon**

par [Allodiagnostic.com](https://www.allodiagnostic.com)

Les **diagnostics immobiliers** sont devenus obligatoires depuis le vote de la loi Carrez en 1996. Que vous vendiez ou louiez une maison, un appartement ou un local commercial, vous devez constituer un **Dossier de Diagnostics Techniques (DDT)**. Ce dossier protège la sécurité des personnes, des biens et de l'environnement en rendant accessible toutes informations concernant l'état d'un bien immobilier.

Il est composé de plusieurs **diagnostics obligatoires en fonction de la superficie du bien, de sa géolocalisation et de la date du permis de construire**. Des diagnostics complémentaires peuvent également être demandés en fonction de l'ancienneté des installations de gaz et d'électricité par exemple.

Particuliers ou professionnels, que vous prévoyiez de vendre, de louer ou de faire réaliser des travaux sur un bien, Allodiagnostic vous accompagne dans la bonne réalisation de vos diagnostics obligatoires à Paris. **Amiante, Plomb, Gaz, Electricité, ERNMT, DPE** ou encore **Loi Carrez**, tous les diagnostiqueurs certifiés d'Allodiagnostic peuvent réaliser ces rapports de diagnostic pour vous assurer une transaction efficace et valide.

# Vous vendez?

## LES DIAGNOSTICS IMMOBILIERS OBLIGATOIRES

### Légende

- a** Diagnostic Amiante avant Vente
- dpe** Diagnostic de Performance Énergétique
- e** Diagnostic Électricité
- c** Diagnostic Loi Carrez
- p** Diagnostic Plomb
- er** Diagnostic ERNMT (État des Risques Naturels, Miniers et Technologiques)
- t** Diagnostic Termites
- g** Diagnostic Gaz
- daaf** Détecteur Autonome Avertisseur de Fumée

VOUS VENDEZ

APPARTEMENT  
MAISON



## LES DIAGNOSTICS EN OPTION

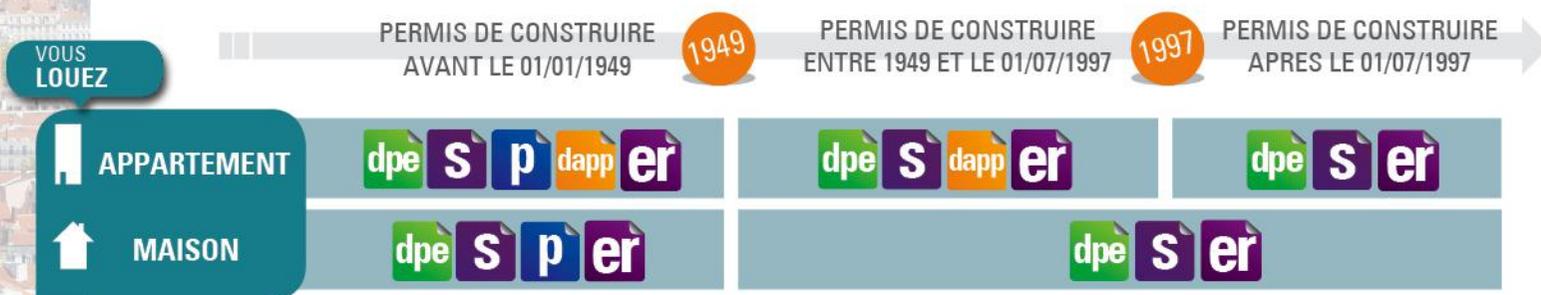
- t** **Diagnostic Termites** obligatoire selon les zones :  
testez votre code postal sur [www.allodiagnostic.com](http://www.allodiagnostic.com)
- e g** **Diagnostics Electricité et Gaz** obligatoires  
si les installations ont plus de 15 ans
- daaf** Pose d'un **Détecteur Autonome Avertisseur de Fumée (DAAF)**  
obligatoire dans tous les logements à partir de mars 2015

# Vous louez...?

## LES DIAGNOSTICS IMMOBILIERS OBLIGATOIRES

### Légende

- dpe** Diagnostic de Performance Énergétique
- S** Diagnostic Surface Habitable
- p** Diagnostic Plomb
- dapp** Diagnostic Amiante des Parties Privatives
- er** Diagnostic ERNMT (État des Risques Naturels, Miniers et Technologiques)
- t** Diagnostic Termites
- e** Diagnostic Électricité
- g** Diagnostic Gaz
- daaf** Détecteur Autonome Avertisseur de Fumée



## LES DIAGNOSTICS EN OPTION

- t** **Diagnostic Termites** obligatoire selon les zones :  
testez votre code postal sur [www.allodiagnostic.com](http://www.allodiagnostic.com)
- e g** **Diagnostics Electricité et Gaz** obligatoires  
si les installations ont plus de 15 ans
- daaf** Pose d'un **Détecteur Autonome Avertisseur de Fumée (DAAF)**  
obligatoire dans tous les logements à partir de mars 2015

# Les diagnostics immobiliers

## **a** Diagnostic Amiante avant vente

Il permet de repérer et d'évaluer l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante dans tout bien dont le permis de construire date d'avant le 1<sup>er</sup> juillet 1997.

Validité : illimitée sauf en cas de travaux (diagnostic amiante avant travaux ou démolition)

- Si positif sur la liste A : contrôle périodique triennal ou mesures d'émoussièrement ou retrait/confinement des matériaux
- Si positif sur la liste B : préconisations au propriétaire

## **dpe** Diagnostic de Performance Energétique (DPE)

Obligatoire pour tout bien équipé d'un système de chauffage fixe, il permet d'évaluer la consommation énergétique du bâtiment. Attention : n'oubliez pas de bien faire apparaître son classement sur toute petite annonce de vente/location !

Validité : 10 ans

## **c** Diagnostic Loi Carrez

Ce diagnostic permet de réaliser un relevé des surfaces privatives d'un lot de copropriété (hors garage, cave et lots de moins de 8m<sup>2</sup>). Validité : illimitée sauf si modification du lot

## **p** Diagnostic Plomb

Il permet de protéger les occupants d'un bien contre le risque d'intoxication au plomb en identifiant les éléments dont le revêtement contient du plomb et en notant leur état de conservation. Il est obligatoire sur tout bien dont le permis de construire date d'avant le 1<sup>er</sup> janvier 1949. Validité : 1 an si positif / illimité si négatif

## **er** Etat des Risques Naturels, Miniers et Technologiques (ERNMT)

Il permet de localiser un immeuble au regard des risques naturels, miniers ou technologiques encourus.

Validité : 6 mois

## **t** Diagnostic Termites

Il permet de réaliser un état relatif à la présence de termites d'un immeuble ou d'une partie d'immeuble. Un arrêté préfectoral définit les zones géographiques dans lesquelles ce diagnostic est obligatoire. Validité : 6 mois

## **g** Diagnostic Gaz

Il est obligatoire pour la vente de votre bien si ce dernier comporte une installation intérieure fixe de gaz de plus de 15 ans. Il permet d'identifier les risques pouvant porter atteinte à la sécurité des personnes. Une installation aux normes peut vous sauver la vie ! Validité : 3 ans

## **e** Diagnostic Electricité

Il est obligatoire pour la vente de votre bien si ce dernier comporte une installation intérieure électrique de plus de 15 ans. Il permet d'identifier les risques pouvant porter atteinte à la sécurité des personnes. Validité : 3 ans

## **daaf** Détecteur Autonome Avertisseur de Fumée

Il est obligatoire pour tout logement à partir de mars 2015.

# Votre agence Allodiagnostic à Lyon

Installée dans le centre de Lyon, l'agence **Allodiagnostic Lyon** a ouvert ses portes en 2004. Dédiée à la région Rhône-Alpes, l'agence est ancrée localement et offre aux entreprises et aux particuliers de la région, ses prestations en diagnostics immobiliers obligatoires sur Lyon pour assurer une vente, une location ou la réalisation de travaux.

Professionalisme et réactivité sont les maîtres-mots de notre agence. Nous nous engageons à vous proposer des rendez-vous dans les 24 à 48h après acceptation de votre devis de diagnostic ainsi qu'à vous remettre vos rapports de diagnostic le soir-même de l'intervention de notre diagnostiqueur formé et certifié.

Durée de validité, prix des diagnostics, liste des diagnostics obligatoires... Toute l'équipe d'Allodiagnostic Lyon se tient à votre disposition pour répondre à vos besoins et vos interrogations en matière de diagnostics immobiliers.

[info@allodiagnostic.com](mailto:info@allodiagnostic.com)

**Allodiagnostic Lyon**

38, place des pavillons 69007 Lyon

Tél. 04 72 66 11 00